

SAISINE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORIENTATION VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS (C.D.O.E.A.S.D)

A retourner pour le **30 novembre 2022** au plus tard
à l'IEN de la circonscription

Premier degré

Rappel : La CDOEASD n'est pas compétente pour orienter les élèves lorsqu'un dossier MDPH est constitué

Ecole

Circonscription :

Nom de l'école :

Commune école.....

Secteur de collège.....

Téléphone :

Elève : F ou M (1)

NOM et PRENOM : né (e) le :

Classe : Téléphone :

Nom du (des) responsable(s) légal (aux), père, mère, (2) (domicile de l'élève)

.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Cadre réservé au(x) responsable(s) légal(aux)

Information à la famille :

M./Mme (nom, prénom)

Représentant(s) légal(aux) de l'élève (nom/prénom) :

Déclare(nt) avoir été informé(s) de la proposition d'orientation en EGPA de leur enfant.

Observations :

A..... Le...../...../ 20....

Signature(s)

N.B. : Si les parents sont séparés, il est souhaitable qu'une fiche soit remplie par chacun.

1) entourer 2) barrer les mentions inutiles

Il est indispensable de signaler à la CDOEASD toute modification d'adresse ou d'école jusqu'à la date d'affectation en sixième.

Date

Signature du directeur (trice) :

Visa de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du 1er degré :

Le dossier de renseignements scolaires et la liste des pièces à fournir sont téléchargeables sur le site
ASH02 <https://ash.dsden02.ac-amiens.fr>